

11.10.2011 - 07:44 Uhr

## comparis.ch : prévisions de changements de caisse maladie - Un « jeune adulte » sur cinq veut changer

Zürich (ots) -

Remarque : le graphique « intention de changement » peut être téléchargé en format pdf sur [www.presseportal.ch/fr/pm/100003671](http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671).

D'après une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur sur Internet, environ 11 % des assurés devraient opter pour une nouvelle caisse maladie l'an prochain. La propension au changement s'avère particulièrement prononcée dans la tranche d'âge des « jeunes adultes ».

Ces prochains jours, les ménages suisses vont recevoir les primes 2012 de leurs caisses maladie. Si l'augmentation se révélera modérée par rapport aux deux années précédentes, un assuré sur neuf devrait toutefois y réagir par un changement de caisse maladie. C'est ce que révèle une enquête représentative de comparis.ch, le comparateur sur internet. En effet, entre fin septembre et début octobre, l'institut d'études de marché Demoscope a interrogé plus de 1200 personnes de 18 à 75 ans dans toute la Suisse. 8 % des participants ont indiqué qu'ils avaient tout à fait l'intention de se tourner vers une autre assurance maladie, et 10 % qu'ils souhaitaient « éventuellement » le faire. 11 % ne désirent « pas tellement » changer et 70 % « pas du tout ». Si les assurés se comportent de la même manière que l'an dernier (voir graphique), près de 11 % d'entre eux (soit environ 850 000 personnes) devraient finalement passer à un nouvel assureur. En 2010, ils étaient 12,4 %, soit tout juste 1 million de Suisses.

Les jeunes adultes réagissent à la hausse des primes Une analyse approfondie de cette enquête révèle la forte prédisposition des « jeunes adultes » (de 18 à 25 ans) à changer d'assureur. 19 % d'entre eux affirment vouloir choisir une nouvelle caisse maladie. 14 % souhaitent éventuellement le faire. Explications de Jonas Grossniklaus, expert en assurance maladie chez comparis.ch : « Cette propension élevée parmi les jeunes adultes pourrait être mise sur le compte de l'augmentation des primes supérieure à la moyenne dans leur tranche d'âge. Les effets se font ressentir directement sur leur portefeuille, c'est pourquoi ils veulent changer ». Leurs primes augmenteront de 5,6 % en moyenne l'an prochain, contre seulement 3,5 % pour les adultes (1).

Des Suisses-allemands plutôt paresseux Des différences se dessinent entre les différentes régions linguistiques. Chez les germanophones, la plupart des personnes interrogées excluent un changement de caisse l'an prochain. Ainsi, 85 % des Suisses allemands au total disent ne pas tellement, voire pas du tout, souhaiter passer à un nouvel assureur, alors que ce chiffre s'élève à 79 % au Tessin et à 74 % en Suisse romande.

Recul des changements dans l'esprit de la LAMal Dans l'ensemble, par rapport aux deux années précédentes, un peu moins d'assurés affirment souhaiter changer d'assurance. D'après Jonas Grossniklaus : « Le fait que moins d'assurés changeront de caisse maladie en raison de l'augmentation plus faible des primes en 2012 illustre bien leur comportement responsable par rapport à la liberté de choix prévue par la loi. En optant pour une nouvelle caisse, les assurés réagissent de manière ciblée à une forte croissance des primes. » Si un nombre plus important d'assurés a procédé à un changement durant les deux années écoulées (15,4 % en 2009 et 12,4 % en 2010), le renchérissement des primes s'est également révélé bien plus important (11,5 % en 2009 et 8,6 % en 2010). En d'autres termes, pour les caisses maladie : le meilleur moyen de ne pas perdre ses assurés consiste à limiter au maximum la progression des primes. Ceci n'est possible qu'en taillant dans les dépenses de santé. D'après Jonas Grossniklaus : « Les incitations du système de santé suisse fonctionnent ici de manière quasiment idéale : les assurances maladie ont tout intérêt à comprimer l'augmentation des coûts afin que leurs clients ne se tournent pas vers la concurrence. »

(1) Contrairement à l'Office fédéral de la santé publique, comparis.ch calcule la hausse des primes en fonction du nombre total d'assurés pour chaque franchise et modèle d'assurance.

Contact:

Jonas Grossniklaus  
Expert en assurance maladie  
Tél. : 044 360 34 00  
E-mail : [media@comparis.ch](mailto:media@comparis.ch)  
<http://fr.comparis.ch/krankenkassen>